

15 JANVIER 2026

14h00 - 18h00

Organisé par les étudiants du
M2 Droit public fondamental
de l'Université Lyon III

📍 **Palais de l'Université**
15 quai Claude Bernard
Auditorium Huvelin

COLLOQUE

QUAND LES MURS ENFERMENT LES DROITS

**Les libertés fondamentales à l'épreuve
du régime particulier des détenus**

+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS SUR EDPL.UNIV-LYON3.FR



LE PROGRAMME DU COLLOQUE

13h45

Ouverture des portes

14h00

Discours d'accueil

Caroline Chamard-Heim, Professeure de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3, directrice du Master Droit public fondamental et **Victor Bourgoin Thomé**, Co-Président de l'Association droit public fondamental

14h20 **Introduction - Approche philosophique et historique de l'enfermement**

Dominique Luciani-Mien, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles à l'Université Jean Moulin Lyon 3

14h40 **Table ronde - Droits fondamentaux des détenus et sécurité pénitentiaire : une délicate conciliation ?**

- **L'impact des politiques pénales sur les conditions de détention**

Romane Spindler, Doctorante en droit privé et sciences criminelles à l'Université Jean Moulin Lyon 3

- **L'application des droits politiques et sociaux en prison**

Clémence Bouchart, Membre de Prison Insider

- **Les contraintes sécuritaires de l'administration pénitentiaire**

Paul Louchouarn, Directeur interrégional des services pénitentiaires Auvergne-Rhône-Alpes

15h40

Questions et pause

16h10 La protection juridictionnelle des droits des détenus : une effectivité contestable ?

- **L'inexécution des décisions du juge administratif par l'administration pénitentiaire**

Nicolas Ferran, Responsable du Pôle contentieux à l'OIP - Section française

- **La France face à ses condamnations multiples devant la Cour EDH**

Loic Robert, Maître de conférences en droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3

- **Le recours dignité comme moyen de revalorisation du rôle du juge judiciaire**

Bettina Sacepe, Avocate en droit pénal

17h05 Propos conclusifs

17h10 Oser une autre prison

Dominique Simonnot, Contrôleur général des lieux de privation de liberté

17h30 Questions et clôture des travaux (25 min)





ASSOCIATION DROIT PUBLIC FONDAMENTAL

Suivez notre actualité sur
nos réseaux sociaux

